



CES ENTREPRISES ONT CHOISI LE PIPA POUR SE DÉVELOPPER #5

Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain vous propose un tour d'horizon régulier des entreprises qui ont fait le choix de s'installer, de se réimplanter, ou de s'agrandir sur le parc.

De tailles et de secteurs variés, elles reflètent la volonté du PIPA de préserver une grande diversité d'entreprises - production, maintenance, formation, services - et de proposer des solutions d'implantation adaptées.

Le programme de locaux d'activités développé par Annapurna en est un bel exemple. Il sera opérationnel au 4^e trimestre 2023 pour accueillir de nouvelles entreprises.

Quant aux trois entreprises récemment implantées, elles ont engendré la création de neuf emplois. Deux d'entre elles sont intégrées à la Pépinière d'entreprises PAMPA qui lance un appel à candidature suite à la libération de trois bureaux.

ANNAPURNA PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE DE LOCAUX D'ACTIVITÉS DANS LA PLAINE DE L'AIN



Le programme conçu par l'entreprise Annapurna s'inscrit dans la stratégie de diversification de l'offre immobilière du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Ce nouvel ensemble en construction s'adresse à des PME-PMI de l'artisanat, de l'industrie ou des services souhaitant acquérir ou louer un espace modulable, pensé pour s'adapter à leurs activités et à leurs besoins.

« Notre expérience nous permet de concevoir des programmes durables et intelligents pour répondre aux besoins du marché et de nos partenaires » commente Jordan Bloudeau, chargé d'investissement chez Annapurna. *Nous cultivons cette proximité, elle nous permet de proposer des solutions à la fois originales et répondant à de vrais besoins. »*

Situés sur un tènement de 5 000 m², les deux bâtiments déploient une surface totale de 2 372 m², répartis en huit lots de 280 m² à 330 m². Chaque unité, d'une hauteur de 6 m, disposera d'un espace au sol accessible par une porte sectionnelle motorisée de 4x4,5 m et d'une mezzanine de 25 m² avec garde-corps. Des fenêtres en façade et sur le toit permettront de bénéficier de la lumière naturelle. Les futurs occupants auront la possibilité de fusionner deux cellules.

En extérieur, une trentaine de places de parking privatives sont prévues devant les bâtiments. Des fourreaux destinés à raccorder d'éventuelles bornes de recharges pour véhicules électriques seront aussi installés.

L'intégration paysagère est soignée : aux toitures végétalisées sur 30% de leur surface, s'ajouteront des aménagements paysagers. Plus de 250 essences vont constituer à la fois des haies bocagères et des espaces verts d'agrément. Un emplacement a même été réservé pour un terrain de pétanque ! La livraison de l'ensemble est prévue pour le 4^e trimestre 2023, mais les chefs d'entreprises intéressés peuvent d'ores et déjà se positionner.

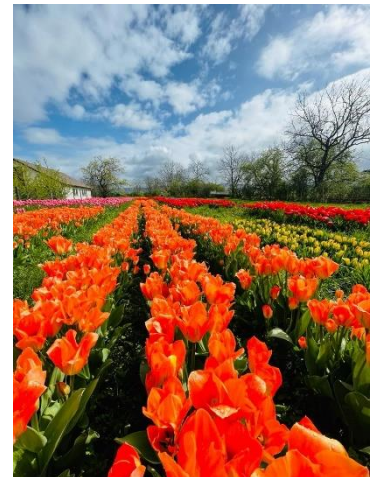
En bref : Annapurna

- **Activité** : Annapurna est une foncière privée, créée en 2009 et basée à Lima. Elle gère un parc immobilier de locaux commerciaux et d'activités d'environ 50 000 m², situés principalement en région Rhône-Alpes.
- **Implantation** : construction de deux bâtiments sur un tènement de 5 000 m², huit lots de 280 à 330 m² à l'achat ou à la location

FALABELLA FAIT POUSSER DE NOUVELLES PRATIQUES SUR LE PIPA

Filiale innovante du Groupe Cheval, Falabella vient de lancer son activité sur le PIPA. Cette nouvelle entité, créée en décembre 2022, est dirigée par Mathilde Duperret, par ailleurs Présidente du Club des Entreprises de la Plaine de l'Ain.

Le projet consiste à développer la production de fleurs en permaculture, la vente de bouquets en circuits courts et la création et l'entretien d'espaces paysagers écoresponsables sur le patrimoine foncier des entreprises, en y associant une vocation pédagogique. Falabella s'engage dans des pratiques 100 % écologique, zéro pesticide et zéro déchets respectant les habitats et les cycles naturels, et ce, afin de favoriser la biodiversité. L'impact de ces pratiques vertueuses est encadré par des rapports biodiversité suivis par les deux écologues de l'entreprise.



Cette logique de respect de l'humain et de la planète, de sobriété et de partage, les dirigeants souhaitent l'appliquer à la gouvernance et à l'organisation de leur propre entreprise. Ils s'inspirent en cela de la démarche de Sylvain Breuzard, inventeur du concept de perma-entreprise.

Avec l'arrivée du printemps, l'activité de Falabella a rapidement pris de l'essor. Une grande diversité d'essences peu gourmandes en eau, des milliers de bulbes (tulipes et alliums) et de pieds de végétaux (glâieuls, dahlias, œillets, achillées, renoncules...) ont d'ores et déjà été plantés sur 1,5 ha.



Concernant les débouchés, la vente de bouquets de saison sur site est complétée par quelques dépôts dans des magasins de proximité et à la conciergerie de la centrale du Centrale du Bugey.

L'équipe aujourd'hui constituée de quatre personnes s'est étoffée de deux recrues début avril. Les objectifs de croissance visent un effectif de 25 personnes (20 personnes sur le terrain, 4 à 5 personnes en encadrement) dans les cinq prochaines années, réparties en plusieurs pôles (création, entretien des espaces verts, floriculture, pédagogie autour de la nature).

En bref : Falabella

- **Activité** : Production de fleurs en permaculture, vente de bouquets de saison en circuits courts, aménagement paysagers écoresponsables, entretien écologique des espaces verts et pédagogie autour de l'environnement
- **Nombre d'emplois** : 6 aujourd'hui, 25 à l'horizon 2028
- **Implantation** : terrains d'une totalité de 1,5 ha

ILS VIENNENT D'INTÉGRER LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES PAMPA

« MATIÈRE À RÉFECTION » DONNE UNE NOUVELLE VIE AUX MEUBLES



L'idée de « Matière à réfection » a germé dans la tête de Vincent Dionet, diplômé en ébénisterie, qui a passé 30 ans dans l'univers de l'ameublement et de la déco. Plus précisément, l'entreprise est née de l'amer constat qu'une grande quantité de meubles, plus tout à fait au goût du jour ou de leur propriétaire, étaient jetés en déchèterie sans aucune chance d'être revalorisés. Sensibilisé aux enjeux de l'économie circulaire et du développement durable, Vincent Dionet est aussi capable de déceler tout le potentiel de ces pièces vouées à l'abandon. Repensées, upcyclées, associées à d'autres matières, elles deviennent alors des créations originales artisanales s'inscrivant dans les tendances du moment, bohème, contemporain, urban vintage...

Comme il aime à le répéter « *l'arbre que l'on protège, c'est celui que l'on ne coupe pas...* ». L'ensemble de sa démarche est placé sous le signe de l'écoresponsabilité : préservation de la ressource en bois, limitation des déchets, approvisionnement en circuits courts, livraison via une plateforme

collaborative utilisant l'espace disponible dans les véhicules roulants, zéro traitement nocif sur les meubles.

Constitué en micro-entreprise depuis janvier 2023, Vincent Dionet a intégré dans la foulée la pépinière d'entreprises PAMPA. L'atelier de 140 m² et l'accompagnement proposés par la structure constituent une étape propice au développement de son activité, avant d'envisager l'éventuelle création d'un magasin ou la mise en place de ventes ambulantes.

En bref : Matière à réfection

- **Activité** : donner une nouvelle vie à des meubles oubliés en les rendant attractifs et tendance
- **Nombre d'emplois** : 1
- **Implantation** : atelier de 140 m² dans la pépinière PAMPA
- **Contact** : <https://matierearefection.fr/>

RJY PRÉVENTION FAIT RIMER SÉCURITÉ AVEC FORMATION

Créée en mars 2023, RJY Prévention est l'entreprise la plus récente ayant intégré la pépinière PAMPA. Son fondateur, Joffrey Raux, a acquis son expertise en prévention des risques en partie sur le terrain, grâce notamment à seize années en tant que Sapeur-Pompier militaire et volontaire.

Diplômé des trois niveaux des services de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP) et formateur en santé et sécurité au travail (SST) depuis 2008, il décide dès son retour à la vie civile de valoriser les savoir-faire acquis. Il va donc lancer sa propre entreprise et structurer son activité autour de quatre champs d'intervention : la formation incendie et secourisme en entreprise, l'audit et le conseil en santé et sécurité au travail, l'accompagnement dans la rédaction des documents uniques d'évaluation des risques (DUER obligatoire pour les employeurs) et l'entretien des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs/RIA/Colonne sèche/poteaux et bouches incendie).

Depuis son nouveau bureau à la PAMPA, Joffrey Raux planifie et organise ses différentes missions. Elles durent de quelques heures à plusieurs semaines, et se déroulent au sein des entreprises ou dans l'une des salles mises à disposition par la pépinière. Parmi les points forts de son offre de service, le formateur met en avant sa capacité à s'adapter aux horaires décalés, voire aux horaires de nuit des salariés afin de ne pas les pénaliser. Par ailleurs, comme toutes les entreprises installées sur le parc, il sait qu'il peut bénéficier de la mise à disposition de l'aire d'exercice incendie du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain pour entraîner ses apprenants au maniement des extincteurs.



Un commercial indépendant chargé de développer le portefeuille client est en cours de recrutement et devrait prochainement rejoindre RJY Prévention. Cette arrivée permettra à Joffrey Raux de se consacrer pleinement à son cœur de mission et d'envisager de nouveaux secteurs d'intervention notamment dans l'événementiel.

En bref : RJY Prévention

- **Activité** : formation en entreprise (incendie et secourisme), audit et conseil en sécurité incendie / Santé sécurité au travail, entretien des moyens de lutte contre l'incendie, mise en place d'agent de prévention incendie diplômé
- **Nombre d'emplois** : 1 + 1 à venir
- **Implantation** : bureau de 16 m² à la PAMPA

À NOTER : LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES PAMPA LANCE UN APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes porteurs de projet ? Créateurs, Entrepreneurs ? Vous cherchez un hébergement ? De l'accompagnement ? Une communauté d'entreprises ?

La pépinière d'entreprises PAMPA est le lieu idéal pour développer votre projet et le pérenniser grâce à un accompagnement individualisé, à des services mutualisés et à l'appui d'un réseau dynamique. **Actuellement 3 bureaux de 16 m² sont disponibles à la location à des tarifs attractifs et évolutifs.**

Depuis 2008, date de création de la pépinière d'entreprises par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, plus de 95 créateurs ont été accueillis et plus de 290 emplois créés. Le taux de pérennité des entreprises accompagnées s'élève à 70% à 15 ans et le taux de réimplantation sur le territoire de la CCPA à 65%.

Pour en savoir plus : Belcem Kirati / belcem.kirati@plainedelain.fr

À PROPOS DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, dit PIPA, regroupe **180 entreprises employant 8200 personnes**. Sa surface de **1000 hectares aux portes de l'agglomération lyonnaise** en fait le plus grand parc industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il est reconnu comme un **site de référence pour la qualité et la diversité des solutions proposées aux entreprises** en recherche d'implantation ou en développement. L'industrie et la logistique en constituent les deux principaux pôles.

Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, à la fois aménageur, développeur et animateur de l'écosystème du PIPA, est l'interlocuteur privilégié des acteurs publics et privés. Il déploie une stratégie ambitieuse qui s'articule autour de la « **biodiversité économique** ». Variété des types d'entreprises et des secteurs d'activité, rythme de commercialisation maîtrisé et prise en compte des enjeux environnementaux en constituent les trois piliers. Engagé dans une démarche RSE exemplaire, le Syndicat Mixte a obtenu la certification Iso 14 001 et le label LUCIE (ISO 26 000).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr

Contact presse : Agence Osactu - Karine GRAND / karine@osactu.com / 06 46 63 82 68

Contact SMPIPA : Yann DELERCE / yann.delerce@plainedelain.fr / 06 80 23 08 20